

### Prières après la messe basse

Un assez grand nombre de *Semaines religieuses* ont reproduit une décision attribuée à la Sacrée Congrégation des Rites et relative :

Aux prières prescrites après la messe privée. (On assurait qu'il fallait dire : *Cum beato Joseph*, et non *Cum beato Josepho* ; *Per eundem Christum*, et non *Per Christum*.)

L'authenticité de ce décret ayant paru douteuse, la question fut portée à Rome. Et voici la réponse, datée du 9 novembre 1901, que l'Evêché de Châlons a reçue de la Sacrée Congrégation des Rites :

« In precibus, seu Oratione, post Missam (non conventualem), a sacerdote recitandis, uti in cunctis sacræ liturgiæ orationibus, habetur canon, qui præcipit : a) nomen Sti Joseph B. Mariæ Virg. Sponsi, Conf., *indeclinabiliter* semper enunciandum esse ; b) nomina S. S. Josephorum a Cruce, de Cupertino-Calasancii, etc., declinanda esse juxta regulas grammaticæ latinæ.

« Neque decisio habenda erat quoad conclusionem orationis in enunciatis superius precibus : siquidem *Per Christum*... patet dicendum esse, quum Unigenitus Dei Filius nullimode in precedentibus orationis illius verbis nominetur. » (1)

### Première visite de Mgr de Laval sur la côte de Beaupré

#### ETABLISSEMENT DE LA PAROISSE DE L'ANGE-GARDIEN

(Suite.)

On voit par ce document que la première messe paroissiale fut célébrée à l'Ange-Gardien le 18 octobre 1664 par M. Ango-des-Maizerets, dans la maison de Jean Trudel. Cette maison n'existe plus, mais on en voit encore les fondations. Elle était

(1) On voit que l'*Ami du Clergé* du 19 déc. 1901, p. 1182, a eu tort de maintenir le *Per eundem Christum*.

située sur l  
(descendant  
qui passait  
public qu'en  
fait mentio  
Afin de p  
avons fait p  
fer, avec un

« PRI

Le docum  
tants ; et ce  
siens de l'A  
que pour ret  
Ce même  
et une consi  
placer sous r  
rendissime é  
la Nouvelle-  
gallicanisme  
l'Etat, ni mêm  
le roi soleil, c  
atteint son a  
vers lui. Il  
de l'Eglise, ce  
il est devenu  
Pontife dans  
Aussi, quand  
France, cédant  
le roi Louis X  
de Rouen ; et  
lera encore d  
ment X puiss  
Bulles qui non  
En jetant r  
ecclésiastique,  
est faite à n  
raison de ren  
Providence ? V